Car-à-pattes : Fiche d'inscription de votre en	fant	Car-a-pattes
Je désire inscrire mon enfant au Car-à-pattes de l'Arbr Je participerai autant que possible à l'accompagnemen		
Ligne : Mille-pattes (au départ du Belvédère)		
Les parents :		ノレ
Nom	Prénom	
Les enfants :		
Nom	Prénom	Classe
Jours d'inscription (s'ils sont prévisibles) :		
Adresse :		
Courriel :		
Téléphone :		
Sur le plan des assurances (responsabilité civile e prérogatives. Les assurances scolaires incluent les déplacements do pattes comme s'ils se rendaient à une invitation chez u	t accident), les parents gardent t micile-école. Les enfants sont confié	
Je m'engage à faire respecter par mon enfant les cons à-pattes.	signes données par les accompagnate	urs du Car-
Date:		

Responsable de ligne : Fanny Savoye, 45 rue du Belvédère tél. 06-30-68-19-42

Signature des parents :

## Car-à-pattes : Charte du Parent

Ligne Millepattes

- 1. Le Car-à-pattes fonctionne comme un vrai car. Il a des horaires et des trajets fixes. On n'attend pas les retardataires.
- 2. Les parents sont tenus d'excuser dès que possible leur(s) enfant(s) en cas d'absence auprès du responsable de ligne.
- 3. Sur le plan des assurances (responsabilité civile / accident), les parents gardent toutes leurs prérogatives, comme si les enfants se rendaient à une invitation chez un copain.
- 4. Les parents restent seuls responsables du comportement de leur enfant.
- 5. Chaque parent s'engage à faire respecter par son enfant les consignes données par les accompagnateurs du Car-à-pattes et à respecter le code de la route et les règles élémentaires de sécurité. Toute conduite à risque, ou le manquement répété aux consignes, pourrait entraîner l'exclusion de l'enfant
- 6. Les enfants doivent être munis du gilet ou du brassard qui leur a été remis et qui les identifient en tant que membres du Car-à- pattes.
- 7. Chaque parent atteste être assuré (responsabilité civile familiale) ainsi que son enfant (assurance scolaire).
- 8. Basé sur une démarche solidaire et bénévole, les parents, à tour de rôle, dans la mesure du possible, assurent le rôle d'accompagnateur.

Nom et prenom du (ou des) parent(s) :
Téléphone :
Adresse:
Courriel:
Date et signature(s):

Car-à-pattes : Charte de l'Accompagnateur

Ligne Millepattes

- 1. Confiance. Nous nous engageons à répondre à la confiance que placent en nous les parents qui nous confient leurs enfants sur notre ligne de Car-à-pattes de l'Arbresle.
- 2. Accueil. Nous nous engageons à recevoir les enfants avec bienveillance et à créer un climat de sécurité pour les enfants de notre ligne de Car-à-pattes.
- 3. Responsabilité. En cas d'imprévu important, nous mettant dans l'impossibilité de remplir la fonction d'accompagnateur pour la tranche horaire convenue, nous nous engageons à trouver un/e remplaçant/e et à prévenir le responsable de la ligne.

Les parents restent seuls responsables du comportement de leur enfant.

Sur le plan des assurances (responsabilité civile / accident), les parents gardent toutes leurs prérogatives, comme si les enfants se rendaient à une invitation chez un copain.

Nom et prénom de l'accompagnateur :					
Téléphone :					
Adresse :					
Courriel:					
Assurance :					
Police :					
Date et signature(s):					

Responsable de ligne: Fanny Savoye, 45 rue du Belvédère tél. 06-30-68-19-42

Responsable de ligne: Fanny Savoye, 45 rue du Belvédère tél. 06-30-68-19-42

## Car-à-pattes : Charte de l'Enfant Ligne Millepattes

Je veux faire partie du Car-à-pattes à l'Arbresle.

## Je m'engage à :

- 1. Être à l'heure à mon arrêt pour ne pas retarder les autres.
- 2. Obéir aux instructions des adultes qui m'accompagnent
- 3. Respecter les consignes de sécurité et le code de la route
- 4. Porter le gilet ou le brassard que l'on me prête
- 5. Rester dans le rang et/ou tenir la main de son camarade
- 6. Ne pas crier
- 7. Ne pas courir
- 8. Ne pas bousculer les autres
- 9. Respecter les autres (camarades, piétons, automobiliste..)
- 10. Être poli

Je comprends que si je ne respecte pas ces règles, je pourrais être exclu(e) du Car-à-pattes.

Nom et prénom :		
•		

Date et signature(s):



Responsable de ligne: Fanny Savoye, 45 rue du Belvédère tél. 06-30-68-19-42